

LEGION DES

COMPAGNIE

DE L'AIN

BATIMENT

DE POLICE

BRIEDE
D'AMBÉRIEU.

N° 571 FA
7 AVRIL 1943

PROCE-DURE
d'arrestation
en vertu d'un
arrêté d'inter-
nement, de
COHENDOZ, Edouard,
demeurant
à Ambérieu-en-
Bugey (Ain)

2me DIVISION

Vu transmis par le Cdt. de la Brigade à
M. le Directeur de Centre surveillée de St.
Paul d'Eyjeaux.

Le 7 Avril 1943.

GENDARMERIE NATIONALE

Aujourd'hui Septembre neuf cent quarante
trois, à neuf heures 45.

Nous soussigné : BACHELARD, Johnny,

Gendarme à la résidence d'Ambérieu, département de l'Ain, revêtu de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, étant à notre résidence et assignant en vertu d'un arrêté d'internement de M. le Préfet de l'Ain en date du 8 Février 1943, joint à une note d'explication du dit arrêté datée du 3 courant, prescrivant l'internement dans un centre de séjour surveillé à Saint-Paul l'Eyraud (Haute-Vienne) du nommé COHENDOZ, Edouard, demeurant M. Ambérieu-en-Bugey (Ain) 17 rue de Boczier, dès réception de cet arrêté nous nous sommes mis à la recherche du sus nommé que nous avons découvert à son lieu de travail, dépôt de la S.N.C.F. à Ambérieu.

Après lui avoir donné connaissance de la mesure le commandant de la 2me division nous a fait la déclaration suivante :

" Je reconnais avoir reçu notification de l'arrêté du préfet de l'Ain, en date du 8 Février 1943, prescrivant que je suis astreint à résider au centre de Séjour Surveillance de St. Paul l'Eyraud. Cet arrêté s'applique bien à moi, et je consens m'y conformer".

Lecture faite, perçue et signée.

En conséquence nous avons déclaré à COHENDOZ que nous l'arrêtons pour le conduire au dit Centre.

Ensuite lors la présence de tout témoin, il a été trouvé porteur des objets et effets suivants : Un porte-monnaie en cuir noir contenant la somme de Six cent vingt francs. 8 piastres. 65 francs (622,50). Une carte militaire 1932, une carte d'alimentation catégories 1, 2, 1932 avec tickets mensuels et du mois en cours, un porte-monnaie en cuir jaune vide. Un couteau de poche. Un nécessaire de toilette comprenant rasoir, cuir et bâtonneau. Une valise contenant du linge de corps. Ces objets lui ont été retirés si la université destination.

IDENTITE : COHENDOZ, Edouard, 33 ans, ajusteur à la S.N.C.F. Demeurant à Ambérieu-en-Bugey (Ain)

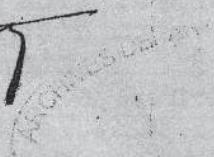
07/09/43
Blanchet

27 rue de Mozier, né le 2 Octobre 1902 à Corbonod (Ain)
de Hippolyte et BRAISOLLE, Marie, marié 2 enfants, avec
instruction primaire, élevé par ses parents jusqu'à l'âge
de 18 ans. Jamais condamné.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en trois
exemplaires, destinées: la première, à M. le Préfet de
l'Ain à Bourg; la deuxième, accompagnée d'une notice de
renseignements sur l'intéressé et de l'arrêté d'interne-
ment, soit l'intéressé; la troisième, aux archives.

Bait et clos à Ambérieu, les jour mois et an que d'autre part.

J. P. Martiney



S I G N A L E M E N T :

DU JARD

Yeillie : Impos. Nez : rectiligne.
Cheveux: Châtain-clair. Dentition: saillant.
 sourcils: id. Teint : frais.
 ment: découvert. Visage: ovale.

Autres particularités: aplat.

Jeux: l'un mancheau de cuir, d'un gros travail en
cuir noir et gris, l'autre en bois. Coups d'enfer à bas
que. Dimensions: 10 cm (équipes).

J. P. Martiney